

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS POUR LES SOUMISSIONS D'APPELS A COMMUNICATION

Nous invitons les auteurs à soumettre un résumé en français qui pourrait être présenté lors du congrès précité.

L'auteur principal dont le résumé sera sélectionné bénéficiera d'une inscription gratuite au congrès.

Seules seront acceptées les communications transmises sur le portail des résumés en ligne
<http://colloquealpin2010.comm-sante.com/>

Les résumés ne peuvent être soumis que par Internet. Il n'y a pas de formulaire papier à remplir ou à poster. Les résumés envoyés par télécopie ou par la poste ne seront pas retenus. Seuls les résumés soumis dans le format approprié, tel que décrit ci-dessous, seront retenus.

Rappel des dates clefs

Date limite de soumission des résumés : 8 janvier 2010

Confirmation d'acceptation du résumé : 15 février 2010

Les auteurs qui désirent soumettre un résumé doivent respecter les instructions suivantes :

Instructions pour soumettre les résumés en ligne

Lors de la soumission de leur résumé, les auteurs devront avoir à portée de main les renseignements complets sur l'auteur principal du résumé (le correspondant devrait être l'auteur principal).

Avant de soumettre un résumé, veuillez vous référer au programme préliminaire et revoir attentivement les directives de soumission des résumés ci-dessous.

Etapes préliminaires à la soumission en ligne

- A. Avant de vous connecter sur le site <http://colloquealpin2010.comm-sante.com>, il est nécessaire de préparer le texte de votre résumé en traitement de texte (type word)
- B. Ensuite, sur le site <http://colloquealpin2010.comm-sante.com> et cliquer sur le lien Soumission d'appels à Communications

- C. Vous devrez vous enregistrer et créer vous-même un code utilisateur (votre nom) et mot de passe qui vous permettront de revenir sur votre dossier puis cliquer sur ENVOYER (réinitialiser permet de revenir en arrière et de recommencer la procédure)

Format du résumé en ligne

1. Le corps du résumé (objectifs, méthodes, résultats, conclusion) est limité à 5000 caractères espaces inclus soit environ 500 mots. Il devra être respecté le plan habituel : objectifs, méthode, résultats, discussion et conclusion. Il est possible d'inclure un ou deux graphiques ou tableaux.
2. La communication doit être le reflet du travail effectué et ne doit pas avoir été publiée ni présentée auparavant dans une réunion importante.
3. Veuillez soumettre seulement du texte. Du matériel de référence, des tableaux, des figures ou toutes autres images ne sont pas permis lors de la soumission initiale du résumé. Des caractères et de la mise en page spéciaux ne sont pas compatibles avec le processus de soumission en ligne. Les résumés doivent être soumis en format Word.
4. Des noms de marque ne peuvent être utilisés dans le titre des résumés et il est seulement permis d'y faire référence une seule fois dans le corps du résumé.
5. Le nombre d'auteurs est limité à 5 par résumé (il est important de rappeler que seul l'auteur principal pourra bénéficier d'une invitation au congrès).
6. Identifier le correspondant à qui les communications (courrier de confirmation...) sur le congrès seront adressées.
7. Veuillez indiquer qui sera l'auteur présentateur du résumé au Congrès.
8. Les auteurs peuvent soumettre jusqu'à cinq mots-clés qui décrivent le sujet du résumé
9. Vous pouvez soit –
 - A. copier le texte de votre résumé depuis Word puis le coller dans le cadre prévu pour le texte de votre intervention
 - B. ou le saisir directement dans le cadre prévu à cet effet

Tous les champs du formulaire de soumission de résumé en ligne doivent être remplis.

Une fois votre résumé soumis – CLIQUER SUR ENREGISTRER AVANT DE QUITTER

Pour revenir en arrière utiliser le bouton REINITIALISER

Veillez imprimer une copie de la soumission du résumé pour vos dossiers avant de cliquer sur le bouton DECONNEXION

Ne pas soumettre à nouveau votre résumé pour quelque raison que ce soit, à moins d'une indication d'erreur de soumission.

Si vous ne recevez pas de courriel de confirmation disant que votre résumé a été chargé avec succès, veuillez communiquer avec le commissariat général du congrès :

COMM Santé : 05 57 97 19 19 – audrey.morisset@comm-sante.com

Examen des résumés

Tous les résumés sont examinés par le Comité Scientifique. Un avis d'acceptation sera envoyé par courriel au correspondant d'ici le **15 février 2010**. Les résumés seront acceptés ou rejetés à l'appréciation du Comité scientifique.

Note aux auteurs

Les résumés acceptés seront publiés tel quel dans les comptes-rendus du congrès. Les résumés ne doivent essentiellement pas dupliquer les travaux que les auteurs ont publiés ailleurs ou qu'ils ont soumis en parallèle à d'autres conférences ou ateliers qui ont des comptes rendus. Des données qui ont déjà été présentées ailleurs peuvent être soumises. Par contre, si votre résumé est accepté, vous devrez écrire un document original.

La soumission d'un résumé constitue l'engagement d'au moins un auteur à s'inscrire au congrès et présenter, peu importe le type de présentation (orale ou poster) ou horaire assignés. Les frais associés à la préparation, à la soumission et à la présentation d'un manuscrit sont à la charge de l'auteur principal.

Modification de votre résumé

Dans l'éventualité où vous auriez besoin d'effectuer des changements après la soumission de votre résumé, veuillez vous reconnecter sur le site <http://colloquealpin2010.comm-sante.com>

Cliquer [Votre dossier d'appel à Communication](#) et entrer vos codes utilisateurs et mot de passe que vous aurez reçu par email lors de votre enregistrement.

Entente / Clause de non responsabilité

En soumettant votre résumé, vous certifiez que le résumé est une contribution originale qui n'a pas été présentée ou publiée ailleurs donnant ainsi la permission aux organisateurs du Congrès de le publier sur le CD-Rom des comptes-rendus du Congrès et le site Web du Congrès. De plus, si votre résumé est accepté pour une présentation, vous serez présent au Congrès pour présenter vos travaux de recherches.

Finalement, chaque résumé sera publié tel que soumis. Les organisateurs ne prendront aucune responsabilité concernant l'exactitude du résumé soumis.

Les organisateurs se réservent le droit de rejeter tout résumé et ce, à leur entière discrétion.